

ORDRE DE PRIORITÉ DANS LES SOLUTIONS À LA CRISE DE TRÉSORERIE

Dans une situation d'urgence où de nombreuses familles ont été évacuées de leur domicile, où de nombreux citoyens sont mobilisés et où de nombreuses entreprises ont des difficultés à fonctionner ou ne fonctionnent pas du tout, de nombreux ménages sont exposés à des répercussions sur leurs revenus.

Dans cette situation, il est recommandé d'appliquer les recommandations suivantes.

Dans les cas où, malgré les premières étapes du document, on s'attend toujours à un problème de trésorerie sur le compte qui ne vous permettra pas de faire face à toutes les dépenses, nous présentons plusieurs solutions possibles. Chaque solution a des implications et des significations différentes. Examinez attentivement chaque solution et prenez une décision en connaissance de cause.

01 Épuisement des droits

Les droits des différentes populations varient en fonction de la situation d'urgence. Assurez-vous d'avoir exercé tous vos droits - ils valent de l'argent. Vous pouvez consulter un résumé de vos droits sur le site web de [Kol Zchut](#).

02 Révision des dépenses

Examinez les dépenses mensuelles et vérifiez s'il y a des dépenses pour des services que vous n'utilisez pas actuellement - et si c'est le cas, vérifiez la possibilité de les geler ou de les annuler (avec le fournisseur).

03 Arrêt des dépôts d'épargne

Épargnez-vous régulièrement ? Excellent ! Il est vrai que l'épargne nous donne de l'espoir pour l'avenir et que les intérêts qu'elle rapporte sont positifs, mais en cas de crise de liquidités, le gel des dépôts fournira un flux à un coût moins élevé que l'utilisation de lignes de crédit.

Bloquer le dépôt et le reprendre immédiatement dès le retour à la normale.

04 Utilisation de l'épargne liquide

L'épargne liquide est principalement destinée à assurer la stabilité financière du ménage. Si vous souffrez d'une crise de trésorerie, c'est exactement le moment de l'utiliser au lieu d'augmenter la dette auprès des banques avec des intérêts élevés.

*Si nécessaire, envisagez de racheter l'épargne bancaire illiquide.

Ce qu'il ne faut pas faire

Ne demandez pas d'argent avant de consulter !

Le fonds d'éducation ("Keren Ishtalmut") et les fonds de pension sont votre certificat d'assurance à long terme - ne l'utilisez pas avant d'avoir consulté l'agent d'assurance et d'avoir examiné la possibilité d'obtenir un prêt du fonds.

Demandez à votre agent d'assurance ou à votre gestionnaire de portefeuille quel est le coût du rachat des fonds et de la rupture de l'épargne (y a-t-il une amende ou une taxe à payer ?).



Conseils sur les prêts

Blocage des remboursements de la dette*

Avez-vous des remboursements de dettes dont le montant peut constituer une solution au déficit de trésorerie mensuel ? Contactez la banque ou la société de crédit et bloquez votre compte pendant trois mois.

*Le blocage des remboursements de dettes/hypothèques peut entraîner des frais d'intérêts et d'allongement de la durée du prêt en fonction du nombre de mois de blocage.

Blocage des remboursements hypothécaires

Toutes les actions précédentes ne sont pas suffisantes ? Contactez la banque et demandez le blocage du remboursement de l'hypothèque.

Votre prêt hypothécaire comporte-t-il plusieurs lignes de paiement ? Ne bloquez que le montant du remboursement qui résout le problème de flux pour vous.

*Le blocage des remboursements de dettes/hypothèques peut entraîner des frais d'intérêts et d'allongement de la durée du prêt en fonction du nombre de mois de blocage.

Vous avez des difficultés de trésorerie et vous devez contracter un nouveau prêt

Il existe peu d'options et de solutions qui vous permettent de faire face à vos obligations. Pour toute solution proposée ici, vérifiez soigneusement les conditions, les dates de paiement et votre capacité à faire face aux remboursements pendant toute la durée du prêt. N'oubliez pas qu'en prenant un crédit supplémentaire, vous risquez fort d'aggraver votre problème financier. Il est important de consulter au préalable! Voici quelques options:

- 1. Prêt ancré** - prêt sans intérêt ou à taux d'intérêt bonifié. Voir l'ancrage
- 2. Prêt du lieu de travail**
- 3. Prêt de la caisse de retraite ou du fonds d'éducation** - vérifiez cette option avec l'agent d'assurance
- 4. Prêt de la banque ou augmentation de la ligne de crédit bancaire** - contactez la banque ou la société de crédit et vérifiez la possibilité d'acheter un prêt et, si vous n'avez pas d'autre choix, demandez une augmentation de la ligne de crédit. Il est préférable d'avoir un taux d'intérêt élevé plutôt que de payer des intérêts sur les excédents.

5. Prêt de la société de crédit (généralement plus cher)

6. Obtenir l'aide des membres de la famille
Pour certains d'entre nous, il s'agit de la première solution et pour d'autres, de la dernière, sans parler du fait qu'il n'en est pas question. Ne vous faites aider que si vous savez que c'est possible du point de vue du fournisseur d'aide et que cela n'entraînera pas de difficultés familiales tout au long de la période de remboursement du prêt.

"Marché gris" - c'est une couleur rouge

Si les taux d'intérêt sont excessivement élevés, si vous n'avez jamais connu le nom de l'entreprise, si le contrat n'est pas très clair pour vous et si l'idée d'un retard de paiement vous effraie déjà... Arrêtez ! Effectuer le crédit uniquement auprès des parties autorisées et dans des conditions légales.

